RAIM RÉGIE D'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DES MOULINS

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DES VILLES DE TERREBONNE ET MASCOUCHE

Avis est donné par la soussignée qu'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) aura lieu le mercredi 7 avril 2021 à 8 h 30.

L'assemblée se tiendra à huis clos et par téléconférence. L'enregistrement sera accessible en tout temps sur le site Internet de la RAIM sous la rubrique « LA RAIM / Ordre du jour ».

Donné à Terrebonne ce 1er avril 2021.

Chantal Marceau
Secrétaire-trésorière
Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins